

COMMENT LES ORGANES DES DONNEURS DÉCÉDÉS SONT-ILS ATTRIBUÉS?

FOIE

Le Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV) utilise un système électronique pour attribuer des organes aux patients en attente d'une greffe d'organe en Ontario. Ce processus comporte deux étapes :

1. Tous les patients inscrits sur la liste d'attente sont examinés afin de déterminer s'ils sont potentiellement compatibles avec le donneur.
2. L'ordre dans lequel les patients recevront les offres est basé sur leur profil médical.

Pour plus d'information, consultez le site : <https://www.giftoflife.on.ca/fr/transplant.htm>

1. COMPATIBILITÉ

Groupe Sanguin

Le groupe sanguin du patient est comparé à celui du donneur pour vérifier la compatibilité.



Autres considérations

Comme d'autres facteurs (p. ex. la taille, le poids et les antécédents médicaux) peuvent être propres à un patient ou à un donneur, les professionnels de la médecine de transplantation sont responsables de déterminer si un organe donné correspond bien à un patient.



2. PRIORISATION DES LISTES D'ATTENTE

Statut Médical

Les programmes de transplantation évaluent les patients afin de déterminer leur état de santé et attribuent à chaque patient un statut médical, qui détermine la priorité de la liste d'attente. Les patients pédiatriques, les patients qui ont besoin de plusieurs organes ou les patients dont l'état se détériore rapidement peuvent recevoir une priorité plus élevée.



Pointage de Na MELD

Le programme de transplantation calcule le modèle sodique du patient pour le pointage de la maladie hépatique en phase terminale (Na MELD), qui détermine le degré de fonction hépatique et l'urgence d'une transplantation hépatique. Un pointage plus élevé indique un besoin plus important de transplantation.



Temps D'attente

Les patients ayant le même statut médical sont ensuite classés par ordre chronologique sur la liste d'attente.

